

# Lexique, grammaire, discours

## Les marqueurs discursifs

Sous la direction de  
Gaétane Dostie et Florence Lefevre



HONORÉ CHAMPION  
PARIS

© 2017. Éditions Champion, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

**BIEN QUE EN FRANÇAIS PARLÉ :**  
**UNE CONJONCTION CONCESSIVE**  
**ENTRE GRAMMAIRE ET DISCOURS**

Claus D. PUSCH

La présente étude<sup>1</sup> est consacrée aux usages pragmatico-discursifs de la conjonction *bien que* comme dans l'exemple (1), qui s'opposent aux usages logico-sémantiques de ce morphème jonctif illustrés par l'exemple (2)<sup>2</sup>:

- (1) A : oui et il y a des matières qui sont plus importantes que d'autres  
B : ben certainement certainement les sciences sont très importantes **bien que** je me trouve pas scientifique mais j'ai beaucoup souffert dans ma vie de ne pas l'être justement  
(corpus ELICOP)
- (2) les inspecteurs de police / qui sont venus vous appréhender / n'ont [/] ont constaté / # que # il n'y avait aucune trace d'ordures dans la rue // # **bien que** les # véhicules de la voirie / ne soient pas encore passés  
(corpus C-ORAL-ROM)

L'objectif de cette étude sémasiologique est la comparaison de ces usages, qui seront décrits en détail dans la suite, à partir de données tirées de plusieurs corpus du français hexagonal parlé.

## 1. LA RELATION CONCESSIVE : DÉFINITION ET DIFFÉRENCIATION

La concessivité en linguistique se réfère à une relation de contraste entre deux propositions. Ce contraste est défini tantôt en terme d'opposition entre une cause ou une condition qui n'a pas été suivie de l'effet ou

---

<sup>1</sup> Je remercie Gaétane Dostie, Florence Lefevre et deux rapporteurs anonymes pour leurs remarques perspicaces sur une version antérieure de cet article et Marie Klatt pour sa révision linguistique. Evidemment, la responsabilité pour l'article final incombe à moi.

<sup>2</sup> Les exemples du français oral cités dans cette contribution proviennent de différents corpus détaillés *infra*. Les transcriptions des corpus originaux, qui obéissent à des conventions et des systèmes de notations divergents, n'ont pas été unifiées.

de la conséquence escompté(e), tantôt en terme d'incompatibilité entre les contenus de ces propositions, qui en syntaxe peuvent être combinées en une phrase complexe dont la subordonnée, de type circonstanciel, est alors introduite par un morphème jonctif concessif tel *bien que*, en français, ou *even though*, en anglais :

In uttering a complex sentence with a concessive clause, i. e., a sentence of the type *Even though p, q [...]*, a speaker is committed to the truth of both clauses *p [...]* and *q [...]* and asserts these two propositions against the background of an assumption that the two types of situations, *p* and *q*, are generally incompatible. This background assumption or presupposition can roughly be described as follows: if *p*, then normally not-*q*. (König 2006 : 820s.)

A partir de ce schéma « bien que  $p, q \rightarrow$  si  $p$ , normalement  $\neg q$  », l'exemple (2), reformulé comme (2'), peut être paraphrasé par (2'') :

- (2') bien que les véhicules de la voirie ne soient pas encore passés il n'y avait aucune trace d'ordures dans la rue
- (2'') si les véhicules de la voirie ne sont pas encore passés, normalement il y a des traces d'ordures dans la rue

Ce cas de relation concessive, où s'exprime une « attente frustrée » au niveau du *dit*, correspond à la « concession logique » de M.-A. Morel (1983 ; 1996, entre autres) ou à la « concession simple » d'O. Soutet (1990 : 8s ; 2008 : 119), et *bien que* y est utilisée en tant que conjonction concessive. Par rapport à la notion d'assertion, entendue comme prise en charge de la responsabilité communicative, une phrase complexe (au sens grammatical) encodant cette relation de concessivité logique s'avère complexe (au sens profane) à plusieurs égards. D'un côté, selon un principe fondamental de toute subordination syntaxique, la proposition subordonnée est sous la force illocutoire de la proposition hiérarchisée comme principale, à laquelle une valeur de vérité est attribuée et qui est donc sous la portée de l'assertion. Or, Morel souligne que « la subordonnée concessive est présentée comme ayant fait l'objet d'une assertion préalable par un autre énonciateur, à laquelle l'énonciateur de l'ensemble de la phrase [complexe ; C.P.] souscrit » (Morel 1996 : 9), ce qui équivaut à deux niveaux assertifs. D'autre part, ce qui communicativement est en jeu dans la concessivité logique, c'est le lien de cause à effet ou de circonstance à conséquence, pour lequel le locuteur donne son assentiment de principe mais dont il affirme la non-pertinence exceptionnelle. La subordonnée concessive est considérée comme phénomène linguistique plutôt rare et comme une stratégie d'expression qui s'acquiert tardivement dans l'ap-

prentissage de la langue, et la complexité assertive de la concessivité logique y est certainement pour quelque chose. En plus, cette complexité, avec plusieurs niveaux assertifs et des effets de polyphonie linguistique, la prédispose pour des procès de pragmatization<sup>3</sup>, comme on voit dans l'exemple (1). En comparaison avec l'exemple (2), il ne peut que difficilement être reformulé comme (1') et se présente par conséquent sous un jour différent : le schéma « bien que  $p, q \rightarrow$  si  $p$ , normalement  $\neg q$  » y est inopérant, car il n'existe *a priori* aucune incompatibilité entre les deux propositions  $p$  et  $q$ , en tout cas pas au niveau du *dit*, et une paraphrase comme en (1'') n'est pas possible :

- (1') ? bien que je ne me trouve pas scientifique les sciences sont très importantes
- (1'') \* si je ne me trouve pas scientifique, normalement les sciences ne sont pas très importantes

L'incompatibilité ou l'« attente frustrée » suggérée par l'énonciateur de l'exemple (1) se situe plutôt au niveau du *dire* : si quelqu'un ne se trouve pas scientifique, normalement il *ne dit pas* que les sciences sont très importantes. Ce cas de figure correspond à ce que Morel et König appellent « concession rectificative » et ce que les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (Riegel / Pellat / Rioul 2009 : 862) décrivent comme « usage « énonciatif » de la concessive », et *bien que* y fonctionne comme connecteur discursif.<sup>4</sup> Pour la concession rectificative, Morel (1996 : 13) souligne qu'elle peut apporter des rectifications de portées différentes (« rectification d'un terme linguistique », « rectification de la portée de l'assertion », « rectification portant sur le point de vue du locuteur »). En plus, l'auteure montre à l'aide de l'exemple oral attesté suivant (3) :

- (3) J'irai aux U.S.A. le mois prochain – encore que j'irai pas – parce qu'il y aura l'affaire d'EDF

que « [l]a rectification apportée par la concessive postposée peut même aller jusqu'à la négation totale » (*ibid.*). M. Mossberg, qui, dans une étude contrastive sur les conjonctions concessives en français et en suédois écrits (Mossberg 2009), reprend la conception de Morel, propose donc

<sup>3</sup> Concernant ce concept, cf. Dostie (2004 : 24ss.) et Diewald (2011).

<sup>4</sup> Ne sera pas pris en compte ici un troisième (sous-)type de concessivité, décrit comme « concession argumentative » (Morel) ou « rhétorique » (König), qui ne se manifeste normalement pas sous forme de phrase complexe (ou un semblant de) impliquant des morphèmes jonctifs du genre *bien que*.

une subdivision de la concession rectificative en deux sous-types, la restriction et la correction :

*La restriction* se distingue par le fait qu'elle vise à restreindre ou à limiter la portée de la proposition principale, sans la nier complètement. [...] *la correction* [...] intervient quand la rectification va jusqu'à l'annulation complète de la validité du discours précédent. (Mossberg 2009 : 224s.)

en soulignant que « [l]es frontières entre ces deux types de rectification ne sont pas nettes » (*ibid.* : 224). Cette classification de Mossberg renvoie à celle proposée par S. Günthner (1999 ; 2000) pour rendre compte des usages d'une conjonction concessive de l'allemand, *obwohl*. Cette auteure plaide en faveur d'un modèle graduel sous forme de continuum (Günthner 1999 : 429) où une occurrence du morphème jonctif est *plutôt* concessif, *plutôt* restrictif ou *plutôt* correctif. Or, dans la présente étude et à des fins heuristiques, c'est la classification tripartite du départ suggérée par Mossberg qui sera appliquée aux occurrences de *bien que* recueillies dans les corpus. On distinguera donc un *bien que* (logiquement et sémantiquement) concessif (cf. exemple [2]) d'un *bien que* (discursivement) restrictif comme dans l'exemple (4) et d'un *bien que* (discursivement) correctif comme en (5) :

- (4) A : -chez nous c'est : c'est un peu le cas mais enfin disons  
 B : -mm  
 A : -si tout le monde était pareil ça serait très bien  
 B : -oui  
 A : -ça serait très bien. **bien qu'**on soit obligé de travailler à deux : qu'on est fatigué pour y arriver quand même :  
 (corpus CREDIF)
- (5) A : -tu apprends pas à parler avec les yeux. bon c'est d'instinct  
 B : -m  
 A : -à la limite. parler aussi ! **bien que** la parole tu l'apprennes  
 (corpus CREDIF)

en étant cependant pleinement conscient que l'attribution d'une occurrence à une – et seulement une – des trois catégories équivaut à une simplification et peut soulever des objections selon les cas<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> C'est dans ce sens que va la remarque d'un rapporteur anonyme, qui propose une analyse concomitante de l'emploi grammatical et de l'emploi discursif de *bien que* selon le point de vue à partir duquel on l'effectue, à savoir : point de vue de syntaxe ou point de vue du discours. Or, notre objectif est justement d'identifier des indices formels qui permettent de mieux situer ces occurrences 'ambiguës' ou plurifonctionnelles de *bien que* sur le continuum, mentionné *supra*, entre syntaxe et discours.

## 2. LE STATUT PARADIGMATIQUE DE *BIEN QUE* ET L'OBJECTIF DE L'ANALYSE

Alors que d'autres relations sémantiques dans la subordonnée circonstancielle du français peuvent être exprimées par des conjonctions simples héritées du latin (comme *quand*, issu de lat. QUANDO, pour les temporelles ou *si* pour les conditionnelles), la concessivité est marquée par des formes jonctives composées multimorphémiques dont la structure morphologique se caractérise par un haut degré de transparence morphologique<sup>6</sup>. En plus, le paradigme de ces formes jonctives tend à être soumis à une variabilité synchronique et diachronique considérable (cf. Soutet 1992). Le paradigme des conjonctions (ou locutions conjonctives) concessives bimorphémiques du français européen contemporain généralement répertoriées dans les grammaires et les dictionnaires comprend *bien que*, *quoique*, *encore que* et *malgré que*, « cette dernière conjonction étant critiquée par les puristes » (Riegel / Pellat / Rioul 2009 : 861)<sup>7</sup>. Par rapport à la distinction entre concession logique et concession rectificative, Morel (1996 : 14) détecte une préférence, voire une spécialisation de *quoique* et *encore que* pour le dernier type, tandis que *bien que*, malgré une tendance accentuée à marquer la concession logique, paraît plus souple à cet égard (cf. Morel 1996 : 14). Etant donné que la relation de concessivité – particulièrement celle de concession logique – est sémantiquement et cognitivement complexe, elle apparaît plus facilement dans la production langagière élaborée, notamment à l'écrit, que dans la langue spontanée (König 2006 : 821). L'objectif de la présente étude, à visée sémasiologique, est de vérifier sur la base de données orales la distribution avec laquelle cette conjonction est attestée dans la variété hexagonale du français et d'analyser comment ses différents usages interagissent avec d'autres caractéristiques grammaticales de la phrase complexe à caractère concessif.

## 3. LES DONNÉES ET L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les corpus dépouillés, détaillés dans le tableau 1 et tous accessibles publiquement, contiennent des échantillons du français de France

<sup>6</sup> Ce qui vaut pour les formes jonctive concessives dans beaucoup de langues : « [...] concessive connectives are typically composite in nature [...] and [...] in most cases earlier and more basic meanings can easily be identified for these components. » (König 2006 : 821)

<sup>7</sup> On constate d'ailleurs une variation remarquable des formes jonctives concessives au niveau diatopique aussi. Ainsi, en français nord-américain, *malgré que* est couramment employé à côté de (*quand*) *même que*, tandis que *bien que* et *quoique* sont très rares.

recueillis entre les années 1970 et 2010 d'une extension cumulée d'environ 5,7 millions de mots.

Nom du corpus	Date des données	Taille approximative	Référence
ELICOP <sup>8</sup>	années 1970	1 116 000	Mark Debrock <i>et al.</i> (dir.), <i>Etude Linguistique de la COmmunication Parlée</i> (ELICOP), Leuven, Université de Louvain, <a href="http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/">http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/</a> [dernière consultation : 17/09/2013]
BEECHING	années 1980	150 000	Kate Beeching, <i>Corpus of spoken French</i> , Bristol, University of the West of England, <a href="https://www.llas.ac.uk/resources/mb/80">https://www.llas.ac.uk/resources/mb/80</a> [dernière consultation : 17/09/2013]
CREDIF	années 1980	270 000	Michel Martins-Baltar, Michel <i>et al.</i> , <i>Entretiens. Transcription d'un corpus oral</i> , Saint-Cloud / Paris, E.N.S. de Fontenay-St Cloud – CREDIF / Didier, 1989.
C-ORAL-ROM	années 1990-2000	295 000	Emanuela Cresti et Massimo Moneglia (dir.), <i>C-ORAL-ROM. Integrated reference corpora for spoken Romance languages</i> , Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 2005.
CFPP2000	années 2000	600 000	Sonia Branca-Rosoff, Serge Fleury, Florence Lefevre et Mats Pires, <i>Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)</i> , Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2012, <a href="http://cfpp2000.univ-paris3.fr/">http://cfpp2000.univ-paris3.fr/</a> [dernière consultation : 19/12/2014]
ESLO2 <sup>9</sup>	années 2000	3 300 000	Laboratoire Ligérien de Linguistique, <i>Enquête Sociolinguistique à Orléans</i> (ESLO), Orléans, Université d'Orléans, <a href="http://eslo.huma-num.fr/">http://eslo.huma-num.fr/</a> [dernière consultation : 19/12/2014]

Tableau 1 : Les corpus consultés.

<sup>8</sup> Seul le sous-corpus ELILAP du projet ELICOP a été utilisé.

<sup>9</sup> Les données du sous-corpus ESLO1, c'est-à-dire de l'*Enquête sociolinguistique sur Orléans* des années 1968-1971, sont – en tout cas partiellement – intégrées dans ELICOP et ont été consultées à travers cette plateforme. La taille actuelle du sous-corpus ESLO2, qui n'est pas mentionnée sur le site du projet ESLO, m'a été gentiment fournie par Marie Skrovec.

Dans ces corpus, toutes les occurrences de *bien que* jonctif ont d'abord été repérées par requête lexicale. Le corpus de travail ainsi constitué comprend 80 occurrences de *bien que*, dont la répartition parmi les corpus consultés est présentée dans le tableau 2 ; le nombre d'occurrences des autres conjonctions concessives mentionnées *supra*, qui ne seront pas étudiées en détail ici, est donné à titre de comparaison.

Nom du corpus	<i>bien que</i>	<i>quoique</i>	<i>encore que</i>	<i>malgré que</i>
ELICOP	23	48	7	20
BEECHING	2	3	2	---
CREDIF	21	10	4	6
C-ORAL-ROM	5	7	2	2
CFPP2000	4	13	2	9
ESLO2	25	41	8	6
Total	80	122	25	43

Tableau 2 : Occurrences de *bien que* et des autres conjonctions concessives dans les corpus consultés (fréquences absolues).

Ces chiffres prouvent que l'emploi des conjonctions concessives (270 attestations au total) et, *a fortiori*, des phrases complexes exprimant la relation concessive est un phénomène rare dans la langue parlée<sup>10</sup>. *Bien que*, utilisé dans 30% des cas, est moins fréquent que *quoique* (45%) mais beaucoup plus fréquent que *malgré que* (16%) ou *encore que* (9%)<sup>11</sup>. Le prochain pas consistait à regarder de plus près les 80 occurrences de *bien que* du corpus de travail afin de vérifier le rapport entre leur distribution et la distinction entre concession logique (sémantique)

<sup>10</sup> D'autant plus qu'il y a la possibilité d'utiliser les conjonctions concessives en position finale, soit par aposiopèse soit en emploi absolu ; cf. exemple (6) :

(6) A : et puis au moins je sais que je l'ai/ tandis que par la poste/ j'ai rien à dire contre la poste **bien que** :

B : -oui

A : -mais enfin bref/

(corpus CREDIF)

<sup>11</sup> Il y a donc une nette différence par rapport aux proportions des différentes conjonctions relevées par Mossberg (2009) dans son corpus écrit des années 1990 d'environ 630 000 mots, où *bien que* apparaît 54 fois (65%), suivi de *quoique* (25 occ. / 30%) et *encore que* (4 occ. / 5%) ; l'auteur ne mentionne pas *malgré que*. Selon les fréquences relatives mesurées en occurrences par 1 000 mots, les conjonctions concessives seraient trois fois plus fréquentes dans l'échantillon textuel de Mossberg que dans l'échantillon oral utilisé ici.



et concession rectificative (discursive), développée avant, ainsi de les classer en types d'emploi. Pour cela, une analyse interprétative en contexte, méthode inévitablement basée en partie sur l'intuition mais incontournable pour déceler la valeur discursive de la conjonction, a été entreprise. Une fois la classification interprétative des occurrences effectuée, les traits et les paramètres identifiés dans les recherches antérieures (notamment celles de Morel) comme étant (généralement ou fréquemment) associés à l'un ou l'autre type de concession, et qui relèvent de la syntaxe, de la morphologie et du marquage segmental, ont été appliqués aux exemples du corpus de travail afin de vérifier si leur corrélation confirme ou infirme les résultats de ces études antérieures.

#### 4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE

En résumant les résultats de l'interprétation en contexte (et parfois dans un contexte assez large), les occurrences de *bien que* du corpus de travail se répartissent comme suit :

Nom du corpus	<i>bien que</i> concessif	<i>bien que</i> restrictif	<i>bien que</i> correctif	<i>bien que</i> non classifiable / ambigu
ELICOP	7	10	3	3
BEECHING	1	---	---	1
CREDIF	4	6	7	4
C-ORAL-ROM	3	1	---	1
CFPP2000	---	2	2	---
ESLO2	9	11	1	4
Total	24	30	13	13

Tableau 3 : Classification des occurrences de *bien que* dans les corpus consultés (fréquences absolues).

Des 80 occurrences de *bien que* sous examen, 24 (30%) permettent une lecture concessive, tandis que pour 43 (54%) une interprétation comme *bien que* rectificatif paraît plus appropriée. Pour ce dernier type d'usage, le sous-type des *bien que* restrictifs est deux fois plus fréquent que celui des *bien que* correctifs. Vu que les frontières entre les trois types, une fois appliqués à des exemples réels, peuvent s'avérer floues, il n'est pas surprenant qu'il reste 13 exemples (16% du corpus de travail)

qui sont ambigus à un tel degré qu'aucune classification, même tentative, n'a pu être entamée. L'exemple (7), où le locuteur explique les activités d'un foyer de jeunes, est de ce genre, et *bien que* y semble fonctionner comme morphème jonctif à caractère paratactique sans qu'il y ait marquage d'une relation de contraste ou d'incompatibilité identifiable :

- (7) Alors nous avons aussi les adolescents de x à x ans et aussi donc euh... nous avons les mêmes activités au niveau spirituel mais bien entendu adaptées aussi à leur niveau puisque ça va jusqu'à x ans, et nous avons des moments de réflexion alors beaucoup plus importants surtout en soirée, euh, **bien qu'**on fait des jeux, on fait des soirées, des veillées, des feux de camp, enfin tout ce qu'on peut faire avec des adolescents qui leur plaît et qui répond à leurs aspirations  
(corpus BEECHING)

Si on écarte des occurrences comme celle-ci et qu'on ne comptabilise que les 67 occurrences classifiables, dont presque deux tiers correspondent à des *bien que* en usage discursif, on constate que l'affirmation générale de Morel selon laquelle « [i]l faut en outre souligner que, dans l'oral spontané, la plupart des concessives introduites par des conjonctions de subordination sont des concessives rectificatives » (Morel 1996 : 14), est confirmée.

Les chercheurs qui souscrivent à la distinction entre concessivité logico-sémantique et concessivité pragmatico-discursive soulignent qu'une concessive rectificative, de par sa fonction de remise en cause ou d'annulation de la proposition à laquelle elle se réfère, doit la suivre nécessairement<sup>12</sup>, alors que la concessive logique peut être anté- ou postposée. Selon Morel, parmi les conjonctions concessives du français, *encore que* apparaît de façon exclusive à la tête de concessives postposées, tandis que *quoique* apparaît dans cette position de façon préférée, et ces deux morphèmes se trouvent, par là, spécialisés dans l'usage rectificatif. *Bien que*, cependant, introduit des subordinées placées dans les deux positions et – comparable en cela à la conjonction *obwohl* de l'allemand – peut être utilisé en tête d'une proposition postposée soit en fonction concessive logique soit en fonction rectificative. La postposition de la proposition introduite par *bien que* ne permet donc pas d'identifier le type d'emploi de *bien que*, mais son usage discursif n'est en principe compatible qu'avec la postposition. La vérification de ce critère exige

<sup>12</sup> Par exemple, Morel (1996 : 14) ; Riegel / Pellat / Rioul (2009 : 862) ; Günthner (1999 : 423).

évidemment d'identifier la proposition qui fonctionne comme point de référence<sup>13</sup> pour la proposition introduite par *bien que*, chose facile pour l'écrit où la ponctuation facilite la tâche mais chose souvent malaisée pour l'oral. Or, à part les plausibilités déduites à partir de l'interprétation en contexte, ce sont les traits intonatifs et les pauses, notés dans les transcriptions ou, pour les corpus C-ORAL-ROM, CFPP2000 et ESLO2, vérifiables, le cas échéant, grâce aux séquences sonores alignées aux transcriptions, qui permettent d'identifier les propositions de références et par là le type positionnel de la proposition introduite par *bien que*, sans que cette identification soit pour autant univoque dans tous les cas. Les résultats ainsi obtenus pour le corpus de travail (tous les corpus de l'échantillon confondus) sont présentés dans le tableau 4.

Usage / type de <i>bien que</i>	Position de la proposition introduite par <i>bien que</i>			
	antéposition	incise	postposition	ambiguë
concessif	8	1	11	4
restrictif	---	4	22	3
correctif	---	---	14	---
non classifiable	2	---	11	---

Tableau 4 : Types d'usage et position de la proposition introduite par *bien que* dans les corpus consultés (fréquences absolues).

On constate qu'il existe, à côté des types positionnels mentionnés auparavant, la possibilité que la concessive se trouve intercalée dans la proposition de référence, comme c'est le cas dans (8), avec un *bien que* restrictif :

- (8) par contre euh il y a en FRANCE euh **bien qu'**elles soient euh disons très embryonnaires euh ce qu'on appelle des associations de locataires des associations de copropriétaires  
(corpus ELICOP)

Parmi les occurrences classifiables, l'antéposition est réservée à des *bien que* concessifs, qui par ailleurs apparaissent autant dans cette position qu'au début de propositions postposées. La préférence du *bien que* concessif au niveau logico-sémantique pour l'antéposition, signalée par

<sup>13</sup> En terminologie grammaticale on parlerait de 'principale'; dans l'approche macro-syntaxique développée dans la suite des analyses de la langue parlée de Claire Blanche-Benveniste, on pourrait l'appeler 'noyau' (cf. Debaisieux [dir.] 2013 : 74s.).

Morel (1996 : 27), n'est donc pas confirmée par les données ici prises en compte.

Dans la discussion précédente, on a pris soin d'éviter les notions de 'principale' et de 'subordonnée' dans la description des propositions qui se joignent dans la phrase complexe à caractère concessif. Car, si dans le sens traditionnel de la subordination syntaxique, la subordonnée est sous la portée de la force illocutoire et assertive de la principale, dans une phrase complexe concessive, l'énonciateur donne son assentiment explicite à l'état de choses décrit dans la proposition introduite par la conjonction concessive. Or, comme la concessive rectificative relève plutôt de la syntaxe disjonctive (Morel 1996 : 10), les deux propositions liées par le morphème jonctif correspondent à deux actes assertifs autonomes<sup>14</sup>, cette autonomie étant signalée, entre autres, par l'intonation ou la ponctuation, respectivement. L'autonomie peut se manifester aussi à d'autres niveaux structurels. Ainsi, Günthner (1999 ; 2000) montre que l'*obwohl* discursif permet l'ordre des mots caractéristique pour la principale en allemand (verbe en deuxième position), tandis que l'*obwohl* concessif logico-sémantique exige l'ordre des mots typique pour la subordonnée avec le verbe en position finale. En français, un critère syntaxique semblable permettant de déterminer le statut dépendant ou autonome d'une proposition à partir de la linéarisation de ses constituants fait défaut. Cependant, cette langue dispose d'un critère morphologique en principe prometteur sous forme de la variation modale, qui oppose l'indicatif au subjonctif, ce dernier mode étant si étroitement associé à la subordonnée qu'il est considéré – au-delà de sa valeur modale véritable (marquage de l'irréel, l'incertain ou l'inactuel) – comme marque morphosyntaxique largement grammaticalisée de subordination. On peut donc formuler, en adaptant un schéma de Günthner et à titre d'hypothèse, la corrélation suivante :

bien que concessif	↔	bien que restrictif	↔	bien que correctif
subjonctif	↔	subjonctif ou indicatif	↔	indicatif
proposition dépendante		↔		proposition autonome

<sup>14</sup> Ces concessives s'apparentent donc à des instances d' 'insubordination', définie par Evans (2007 : 367) comme « the conventionalized main clause use of what, on prima facie grounds, appear to be formally subordinate clauses ». Par ailleurs, les études portant sur l'emploi de certaines conjonctions françaises en situation d'insubordination sont assez nombreuses; ne mentionnons qu'à titre d'exemple les chapitres de Jeanne-Marie Debaisieux sur *parce que / puisque* et de José Deulofeu sur le complémenteur *que* dans Debaisieux (dir. 2013 : 187-247 et 363-410, respectivement).

Les résultats de l'analyse de la variation modale relevés dans le corpus de travail sont présentés dans le tableau 5 :

Usage / type de <i>bien que</i>	sans marquage modal		marquage modal ambigu	marquage modal non ambigu		
	forme verbale non conjuguée	proposition elliptique		indi- catif	sub- jonctif	condi- tionnel
concessif	6	---	10	---	8	---
restrictif	---	---	8	7	14	---
correctif	---	3	1	5	4	1
non classifiable	---	2	2	6	3	---

Tableau 5 : Marquage et variation modaux dans les propositions introduites par *bien que* (fréquences absolues).

11 occurrences échappent à l'analyse modale parce que la proposition introduite par *bien que* est elliptique et, à cause de cela, dépourvue de forme verbale, comme dans le cas de l'aposiopèse de l'exemple (6) cité *supra*. D'autres exemples sans verbe conjugué correspondent aux concessives dites *réduites*, où la conjonction est suivie d'un participe ou d'un adjectif, comme en (9) :

- (9) la polio va faire de Roosevelt un nouvel homme / et **bien qu'**infirmes / il émane de lui une grande énergie et une grande force (corpus C-ORAL-ROM)

Selon Morel (1996 : 84s.), les concessives réduites peuvent exprimer aussi bien la concession logique que la concession rectificative, mais dans les corpus ici dépouillés, tous les *bien que* trouvés en tête de telles concessives relèvent de l'usage concessif logique.

Les nombreux cas à marquage modal ambigu (21 au total) sont dus aux homophonies entre les formes verbales de l'indicatif et du subjonctif, notamment dans le groupe verbal en *-er*, et à des effets paronymiques (ou plutôt 'parophoniques') comme dans l'exemple (10), où les formes *est* et *ait* sont prudemment transcrites comme alternatives (la reprise qui suit plaide en faveur de la lecture *ait*), tandis que dans (11) la transcription donne *est*, alors que *ait* est au moins aussi plausible dans le contexte donné et qu'une erreur de transcription paraît probable :

- (10) **bien que** quand j'vois mon frère + on (n')(est, ait) pas spécialement + on (n')a pas spécialement envie d'revenir (corpus CFPP2000)

- (11) disons la répression même est beaucoup moins moins évidente **bien qu'il y en est** quand même un petit peu mais elle est beaucoup moins évidente dans dans le secteur de la fonction publique  
(corpus ELICOP)

Le nombre restreint d'occurrences de *bien que* suivies d'un verbe à marquage modal non ambigu ne permet pas de confirmer ou d'infirmer la corrélation esquissée avant. Si les *bien que* identifiés comme (plutôt) concessifs montrent une préférence prononcée pour une forme au subjonctif dans leur suite, l'association des *bien que* correctifs aux formes verbales à l'indicatif est loin d'être nette. C'est dans le cadre de ce sous-type des *bien que* correctifs que l'on trouve le seul exemple du corpus de travail où la conjonction est suivie d'une forme au conditionnel, paradigme verbal tantôt rangé du côté des modes, tantôt du côté des temps verbaux (Riegel / Pellat / Rioul 2009 : 554s.) :

- (12) ben j'ai l'impression euh mais c'est une impression personnelle/ qu'on arrive à un phénomène de saturation/ peut-être parce qu'il y a eu trop/ à la télévision malgré ce que je vous ai dit/ **bien que** j'aimerais bien être en contact avec le monde entier/  
(corpus CREDIF)

Les auteurs de la *Grammaire méthodique* ratifient le conditionnel (et le futur) dans la concessive « dans la mesure où le locuteur ou scripteur a voulu marquer une nuance temporelle ou modale que le subjonctif ne permet pas de distinguer » (*ibid.* : 861). Selon ces auteurs, ces formes verbales apparaissent donc dans les subordonnées pour pallier les insuffisances paradigmatiques et fonctionnelles du subjonctif français en synchronie, qui sont un résultat du haut degré de grammaticalisation de ce mode. Ces insuffisances peuvent aussi favoriser l'usage de formes temporelles du passé à l'indicatif dans certains exemples du corpus de travail, comme dans (13) (ou encore [16] *infra*), étant donné que les formes du subjonctif autres que de présent ne sont plus courantes dans le français oral européen :

- (13) moi et ma femme bon on habitait des villages l'un à côté de l'autre on s'est on s'est connu par ce créneau-là **bien que** donc moi j'étais issu du du milieu rural mais pas agricole  
(corpus ESLO2)

Un autre facteur influençant le choix du mode dans les subordonnées et qui est révélé notamment par l'examen attentif des propositions qui suivent les *bien que* restrictifs relève de la structure et du 'poids' syntagmatique

des constituants : si la forme verbale est à proximité de la conjonction, séparée d'elle par exemple par un pronom clitique seulement, comme dans (14), elle est souvent au subjonctif :

- (14) A : et justement par rapport au terme euh au terme Argonne euh est-ce que vous savez pourquoi c'est c'est connoté de façon aussi négative  
 B : oui bah euh oui oui un petit peu euh **bien que** je sois pas un grand historien mais c'est quand même lié euh entre autres euh à au moment de la guerre  
 (corpus ESLO2)

Une distance linéaire plus grande entre la conjonction et le verbe, provoquée par un ou plusieurs constituants nominaux 'lourds' comme un sujet lexical (exemple [15]), des compléments adverbiaux (16) ou un élément disloqué (17), favorise l'emploi de l'indicatif<sup>15</sup> :

- (15) un accueil chaleureux une bonne humeur l'optimisme et c'est surtout par là que j'ai été sensible aux gens **bien que** vos anglais sont un peu défaillants un peu embarrassés il me il me suffisait tout de même pour entrer en contact avec ces gens-là pour avoir euh quelques conversations et j'ai été frappé par la par la chaleur par la bonne humeur de de ces gens  
 (corpus ELICOP)
- (16) j'ai coupé ça un peu en deux parce que j'me disais quatre jours (mm) de cantine dans la semaine ça fait beaucoup euh **bien qu'**l'année dernière à la fin elles préféreraient manger à la cantine que rentrer manger à la maison  
 (corpus CFPP2000)
- (17) A : je parle au niveau des gens qui font ouais qui font à à bouffer du  
 B : voilà  
 A : est-ce que euh pareil on en revient toujours à la même chose euh ça manque **bien que** le Festival de Loire y a un peu plus de gens qui y participe parle au niveau des des services culturels y a un plus de gens enfin un peu plus de services  
 (corpus CFPP2000)

Même s'il n'est pas sans exception, cet effet cognitif de *priming* semble assez fort et important au moment d'expliquer la variation modale dans les subordonnées sous examen. Les résultats de l'analyse du mode verbal et de son rapport avec les différents usages de *bien que* sont donc mitigés : d'une part, les données parlent en faveur d'une forte affinité entre le *bien que* concessif, comme représentant de la concession logique,

<sup>15</sup> Ce qui équivaut, comme le suggère un rapporteur anonyme, à une perte de l'influence de la conjonction.

et le subjonctif et l'affirmation de Morel (1996: 15), selon laquelle «[d]ans la concession rectificative, le mode subjonctif n'est pas obligatoire», se voit confirmée. D'autre part, le choix modal dans les propositions introduites par des *bien que* classifiés comme restrictifs paraît influencé par des facteurs grammaticaux d'ordre paradigmatique et syntagmatique qui priment sur les facteurs pragmatico-discursifs tels le statut assertif de la proposition introduite par *bien que* ou sa fonction communicative (référentielle, subjective ou intersubjective). La corrélation entre la variation modale dans la subordonnée et le type d'usage de la conjonction *bien que* est de toute façon moins forte que celle qui, d'après Günthner, existe entre l'ordre des mots dans la subordonnée et le type d'usage de la conjonction *obwohl* en allemand et qui, dans cette langue, peut donc servir comme indicateur de l'autonomie syntactico-pragmatique de la proposition encodée sous forme de concessive.

Dans le même ordre d'idées, Günthner mentionne des occurrences d'*obwohl* en usage rectificatif où les types de phrase et les actes illocutoires qui y sont associés divergent entre les deux propositions reliées par le morphème jonctif, indice fort d'autonomie pragmatique de la proposition concessive «insubordonnée». Ainsi, son corpus inclut des exemples où, par exemple, une phrase déclarative est suivie d'une interrogative introduite par un *obwohl* restrictif (cf. Günthner 1999: 425). Dans le corpus de travail, on ne trouve qu'un seul exemple proche de ce cas de figure, où une proposition représentant un acte illocutoire déclaratif est mise en relation avec une concessive en *bien que* sous forme interrogative et où l'on passe pour ainsi dire du non marqué au plus marqué, mais il est le résultat d'une co-construction interactionnelle par les interlocuteurs dans l'échange verbal :

(18) A : et puis c'est un travail que j'aime.

B : -mm. **bien qu'**il soit un peu monotone ?

A : FA6 -oui. c'est un peu monotone/ mais (finalement ?) qu-/ on sort tellement de collections dans l'année : que... c'est moins monotone maintenant qu'il y a quelques années  
(corpus CREDIF)

## 5. CONCLUSION

La présente étude a montré que la conjonction concessive *bien que* est effectivement un morphème qui se meut entre grammaire et discours et que, dans les données du français hexagonal parlé ici consultées, les emplois discursifs l'emportent sur les emplois logico-sémantiques. Le



critère syntaxique de la position de la proposition introduite par *bien que* par rapport à la proposition à laquelle cette dernière est associée pour former une phrase complexe concessive fournit des résultats qui, malgré certaines difficultés au moment d'identifier ces ensembles de 'phrases complexes' dans l'oral, sont en accord avec les attentes, les *bien que* discursifs étant limités aux postpositions et quelques incises alors que les *bien que* en usage logico-sémantique sont répartis à parts égales entre anté- et postposition. Le critère morphosyntaxique du mode verbal, entendu comme indice de la dépendance ou de l'autonomie assertive de la proposition introduite par *bien que* et, lui aussi, soumis à des difficultés d'identification dues aux homophonies entre nombreuses formes verbales indicatives et subjunctives, ne permet pas de tirer des conclusions univoques : si les *bien que* en usage logico-sémantique sont clairement associés au mode subjunctif (ou à des concessives réduites sans forme verbale conjuguée), les occurrences en emploi discursif, malgré une légère préférence pour le mode indicatif – notamment dans le cas des *bien que* correctifs –, sont aussi associées assez souvent à un verbe au subjunctif, le choix du mode semblant déterminé par des paramètres de structuration linéaire indépendants du statut assertif de la proposition introduite par *bien que*. Finalement, un nombre non négligeable d'occurrences, comme celle de l'exemple (7) *supra*, échappe à l'analyse parce que l'interprétation ne permet pas d'identifier des rapports de contraste ou de discordance qui sont à la base du schéma constructionnel de la concessive, et *bien que* s'y assimile à un morphème d'enchaînement paratactique aux fonctions discursives autres que l'expression d'une restriction ou d'une correction d'une proposition précédente ; ces occurrences ici écartées invitent à une analyse qualitative dans une étude ultérieure.

## RÉFÉRENCES

- Danon-Boileau, Laurent et Mary-Annick Morel 1992 : « Opérations énonciatives et valeurs argumentatives : étude de trois marqueurs concessifs (*bien que, même si, encore que*) », dans Isabelle Perrin (dir.), *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, Louvain / Paris, Peeters, p. 7-19.
- Debaisieux, Jeanne-Marie (dir.) 2013 : *Analyses linguistiques sur corpus : subordination et insubordination en français*, Paris, Lavoisier.
- Diewald, Gabriele 2011 : « Pragmaticalization (defined) as grammaticalization of discourse functions », *Linguistics* 49, 2, p. 365-390.
- Dostie, Gaétane 2004 : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Evans, Nicholas 2007 : « Insubordination and its uses », dans Irina Nikolaeva (dir.), *Finiteness. Theoretical and Empirical Foundations*, Oxford, Oxford University Press, p. 366-431.
- Günthner, Susanne 1999 : « Entwickelt sich der Konzessivkonnektor *obwohl* zum Diskursmarker? Grammatikalisierungstendenzen im gesprochenen Deutsch », *Linguistische Berichte*, 180, p. 409-446.
- Günthner, Susanne 2000 : « From concessive connector to discourse marker: The use of *obwohl* in everyday German interaction », dans Elizabeth Couper-Kuhlen et Bernd Kortmann (dir.), *Cause – Condition – Concession – Contrast. Cognitive and Discourse Perspectives*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, p. 439-468.
- König, E[ckehard] 2006 : « Concessive clauses », dans Keith Brown (dir.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Vol. 2, Amsterdam et al., Elsevier, p. 820-824.
- Morel, Mary-Annick 1983 : « Caractères syntaxiques distinctifs de deux types de concession en français contemporain », dans Paul Valentin (dir.), *L'expression de la concession*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, p. 41-57.
- Morel, Mary-Annick 1996 : *La concession en français*, Paris / Gap, Ophrys.
- Mossberg, Mari 2009 : « Les conjonctions concessives à valeur réelle. Étude contrastive français-suédois », *Revue Romane*, 44, 2, p. 218-277.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul 2009 : *Grammaire méthodique du français*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, PUF.
- Soutet, Olivier 1990 : *La concession en français. Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- Soutet, Olivier 2008 : « Des concessives extensionnelles aux concessives simples. Contribution à l'étude de la genèse sémantique et historique des locutions conjonctives concessives du français », *LINX*, 59, p. 115-132.

Cet ouvrage examine des items correspondant au prototype de la catégorie des marqueurs discursifs dans certains contextes, ou s'en rapprochant. Les articles sont regroupés sous 4 sections, eu égard au rattachement catégoriel des unités figurant dans la morphologie des marqueurs examinés. Il s'agit :

- de prépositions et/ou d'adverbes (*après/rapport à/dans un premier + second + n<sup>ième</sup> temps, en premier + second + n<sup>ième</sup> lieu/d'une part, d'un côté/au, de, en fait/façon, manière de/d'ailleurs/en même temps*) ;
- de noms, de pronoms ou de déterminants porteurs d'un sens anaphorique ou cataphorique (*ce même N/une chose est sûre/c'est ça/c'est que P/comme ça*) ;
- de subordonnants ou mots en *qu-* (*n'importe quoi, qui, où, n'importe comment/comme/bien que/parce que, quand, puisque, quoique/alors que*) ;
- de verbes (*comme qui dirait, c'est-à-dire/c'est dire/j'allais dire/si vous voulez*).

*Gaétane Dostie est professeure à l'Université de Sherbrooke. Elle mène des travaux en sémantique, en pragmatique et en lexicographie.*

*Florence Lefevre est professeure des universités à la Sorbonne Nouvelle. Ses recherches portent sur l'interface syntaxe et discours.*